

# RÉGIME DE PROTECTION DES LOCATIONS POUR VÉHICULES DE TOURISME

Le Régime de protection des locations est un moyen simple, abordable et intelligent de vous protéger contre les imprévus. United Rentals offre un programme complet qui comprend une protection supplémentaire pour les problèmes les plus courants :

- Les dommages accidentels causés aux véhicules de tourisme de United Rentals.
- Le vol de véhicules de tourisme de United Rentals.

## EXEMPLE : UN CLIENT ENDOMMAGE UNE FOURGONNETTE POUR PASSAGERS D'UNE VALEUR DE 50 000 \$ EN CONDUISANT

	Sans Régime de protection des locations	Avec Régime de protection des locations
Location de la fourgonnette pour passagers	400 \$	400 \$
Coût du Régime de protection des locations	0 \$	60 \$
Montant initial à la charge de l'assuré	400 \$	460 \$
Coût des réparations	5 000 \$	5 000 \$
Franchise	0 \$	500 \$*
Prestation du Régime de protection des locations	0 \$	4 500 \$
Coût total pour le client	5 400 \$	960 \$

**Économisez 4 440 \$**

\* Plus les taxes provinciales et locales applicables.

Le Régime de protection des locations ne s'applique pas dans les situations impliquant des dommages qui peuvent résulter d'un abus intentionnel ou de dommages aux pneus et aux tubes causés par une explosion, des contusions, des coupures, des perforations ou d'autres causes inhérentes à l'utilisation de l'équipement.

Le client demeure responsable de tous les coûts et frais après la première tranche de 7 500,00 \$ par période de location, pour les pertes résultant d'un vol ou de dommages physiques directs au véhicule de tourisme. United renonce à son droit de percevoir 500,00 \$ du client si les pertes résultant du vol ou des dommages physiques directs subis par le véhicule de tourisme dépassent 7 500,00 \$ par période de location.

### Le Régime de protection des locations couvre...

Les dommages ou le vol de l'équipement de location de United Rentals	Les dommages accidentels, à condition qu'ils ne résultent pas d'un abus intentionnel de l'équipement.
Les dommages ou le vol de véhicules de tourisme de United Rentals	Les dommages causés aux véhicules de tourisme de United Rentals jusqu'à concurrence de 7 500,00 \$, à condition que le client ou l'utilisateur autorisé d'un client n'utilise pas le véhicule de tourisme en violation des conditions du contrat de location ou de la loi.

### Le Régime de protection des locations ne couvre pas...

Les dommages aux pneus	Les dommages aux pneus et aux tubes causés par une explosion, des contusions, des coupures, des perforations ou d'autres causes inhérentes à l'utilisation de l'équipement.
Les dommages à l'équipement ou aux véhicules de tourisme résultant d'un abus	Les dommages à l'équipement ou aux véhicules de tourisme résultant d'un abus intentionnel.

\*\* Le client est responsable de l'entretien et de la sécurité de l'équipement de location, du moment de la livraison à la récupération par l'entreprise. Le client accepte de faire tout ce qu'il peut pour protéger l'équipement contre les pertes, le vol ou les dommages, en tout temps pendant la période de la location et jusqu'à ce que l'équipement soit récupéré et que l'Entreprise en ait pris possession.

Ce document est fourni à titre de référence seulement. Veuillez noter que les modalités complètes se trouvent à l'adresse [unitedrentals.com/legal](https://www.unitedrentals.com/legal).

**UnitedRentals.com | 1 800 UR-RENTS**

